



## L'événement

# Enfants handicapés, les grands oubliés de cette rentrée

Le ministre l'a promis, les élèves porteurs de handicaps sont prioritaires. Un vœu pieux au regard de l'impréparation et du manque de protections matérielles destinées à leurs accompagnants.

**M**ieux vaut tard que jamais. Lundi 11 mai au soir, à la veille de la reprise postconfinement, le ministère de l'Éducation a enfin sorti le « protocole sanitaire » pour les assistants d'élèves en situation de handicap (AESH). Ce retard à l'allumage en dit long sur le niveau de préparation pour l'accueil des élèves handicapés, pourtant brandi par le gouvernement comme une des raisons de la réouverture des classes. Pièce maîtresse de la scolarisation de ces enfants, les AESH nageaient encore hier en pleine incertitude. Beaucoup ne savaient toujours pas quand et comment ils allaient reprendre. Dans nombre de départements, ils n'ont pas été associés aux réunions de prérentrée des équipes éducatives ; et quand ils l'ont été, c'était parfois pour déplacer les tables et coller les signes de distanciation au sol. Les parents d'enfants concernés ne sont pas mieux lotis. « J'hésite beaucoup à renvoyer mon fils à l'école. La rentrée, c'est en principe le 18, mais je n'ai toujours aucune information sur les conditions sanitaires », explique ainsi une maman de Saint-Ouen. « Il y a une grande improvisation qui pèse sur le retour de ces enfants à l'école », résume Jean-Louis Garcia, président de la fédération des Associations pour adultes et jeunes handicapés (Apajh). « On a un seul masque demain à dispo-

sition en arrivant. Pour la suite, on doit se les procurer, ainsi que les gants », s'indignait lundi, sur le compte Twitter du collectif AESH en action, une de ces professionnelles, dont le salaire plafonne à 750 euros par mois. « Réunion ce matin à l'école : pas de masque, pas de gel », renchérit une autre. Si les masques sont absents ou insuffisants, pour le gel, le protocole est clair : il ne peut être prévu qu'au cas par cas, « notamment en cas d'accompagnement aux toilettes ». « Nous devrions avoir une protection complète. Il nous est impossible de respecter les gestes barrières. Nous travaillons à proximité des enfants, on touche sans cesse leurs objets. Comment expliquer à un enfant très tactile la nécessité des distances ? Et puis, certains font des crises, mordent ou crachent », s'alarme Hélène Elouard, de la CGT AESH. « Les collègues vont travailler la boule au ventre », résume Aurélie, une AESH du Sud-Ouest.

### Parents et associations montent au créneau

« Les enfants en situation de handicap sont prioritaires pour être rescolarisés », avait pourtant affirmé, le 6 mai, Sophie Cluzel, la secrétaire d'État au Handicap. « Nous avons entendu des discours qui nous ont fait plaisir. Mais il y a un décalage avec les difficultés rencontrées sur le terrain », observe Jean-Louis Garcia.

Au départ, il n'y a eu aucune consigne claire. Pire, dans les 54 pages du protocole encadrant les modalités de réouverture des classes publié fin avril, le mot « handicap » n'apparaît que deux fois. Du coup, certains directeurs acadé-



miques ont commencé par dire qu'ils ne recevraient pas les élèves handicapés parce qu'ils n'étaient pas capables de respecter les gestes barrières. « *Au moins 70 % des parents nous ont alertés parce qu'ils avaient reçu des mails de leurs écoles leur indiquant qu'elles ne reprendraient pas leurs enfants* », confirme Meryem Duval, mère de deux autistes et vice-présidente du Collectif citoyen handicap. Les associations sont montées au créneau et ont obtenu un recadrage du ministère de l'Éducation... vendredi dernier. « *Le tir a été rectifié, mais il est encore trop tôt pour savoir comment cela va être mis en œuvre* », souligne Bénédicte Kail, conseillère nationale éducation familles à l'APF France handicap.

Dans le flou ambiant, beaucoup de parents d'enfants en situation de handicap préfèrent pour l'instant s'abstenir. Selon une enquête du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), ils seraient 65 % dans ce cas.

**CAMILLE BAUER**

